

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: La vocation internationale de la Suisse
Autor: Béguin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vocation internationale de la Suisse

par Pierre Béquin
Directeur de la Gazette de Lausanne

Périodiquement, des observateurs étrangers décrivent la Suisse comme un pays qui vit replié sur lui-même, soucieux avant tout de poursuivre son destin en toute indépendance, répugnant à assumer des obligations internationales. Ces critiques s'élèvent à chaque fois que les événements entraînent les autres pays, très particulièrement nos voisins, dans de grandes aventures communes, qu'il s'agisse de ces atroces catastrophes que sont les guerres ou de ces tentatives de construction internationale que furent autrefois les alliances et que sont aujourd'hui les édifices de collaboration et d'intégration. Nous connaissons ces critiques. Nous en avons l'habitude. Nous ne les prenons jamais à la légère, car nous n'aimons pas à être incompris, à n'être pas d'accord avec le monde qui nous entoure et auquel nous lient tant de ressemblances. Mais nous savons aussi que, jusqu'ici, le sang-froid et la patience nous ont toujours permis d'émousser les pointes de ces critiques plus acérées.

En fait et en vérité, la Suisse ne peut pas vivre repliée sur elle-même. Elle est internationale par vocation autant que par nécessité. Elle ne peut pas s'abstraire. Elle doit entretenir

et développer des relations intenses avec tous les autres pays. A part les forces hydrauliques, à part une terre qu'il est beaucoup plus difficile de cultiver d'une manière rentable qu'on ne le croit communément, elle ne possède aucune richesse naturelle. Elle doit importer toutes ses matières premières et une notable partie de ses denrées alimentaires. Pour les payer, elle doit exporter les produits de son industrie. Elle vit de son travail. C'est assez dire qu'elle a besoin d'avoir des portes largement ouvertes sur le monde entier et qu'elle est condamnée à pratiquer une politique authentiquement libérale. Ainsi seulement, elle a été en mesure, en dépit de tous les événements contraires, de conserver des possibilités de travail et de gain à ses habitants. Si elle n'avait pas recouru en diverses circonstances à des fournisseurs et à des clients de rechange, elle aurait traversé les pires crises économiques.

Ce que nous disons du domaine économique s'applique aussi au domaine de la culture. Sans doute est-ce une rare réussite que d'avoir fait vivre côte à côte et dans une union très réelle trois peuples qui n'ont ni langue, ni traditions intellectuelles communes. Sans doute ce tripartisme donne-t-il à

trois cultures l'occasion de se confronter et de s'enrichir mutuellement. Dans ce domaine, la Suisse a joué un rôle de pionnier qui a rendu service à toute l'Europe et qui a démontré à la fois la nécessité et la possibilité de dépasser les nationalismes négatifs et d'opérer une heureuse synthèse entre des diversités précieuses. Il n'en reste pas moins que chacune de nos trois cultures doit s'alimenter, sous peine de ne pas se renouveler, à sa source. On ne sait que trop de quel appauvrissement nous avons été menacés, quand des régimes totalitaires nous ont séparés intellectuellement et spirituellement de ces voisins avec lesquels nous ne nous sentions plus en communauté. Ce furent de longues années tristes et sombres, parce que les lumières dont on a besoin pour que la vie mérite d'être vécue s'étaient soudainement voilées.

Ainsi donc et incontestablement, la Suisse a besoin d'échanges internationaux, sur tous les plans et dans tous les domaines. Il n'en faudrait pas inférer cependant que notre pays est, à cet égard, une simple partie prenante et la bénéficiaire de privilèges unilatéraux. Si la Suisse a toujours eu besoin du monde, le monde a eu besoin de la Suisse. Sans vouloir remonter le

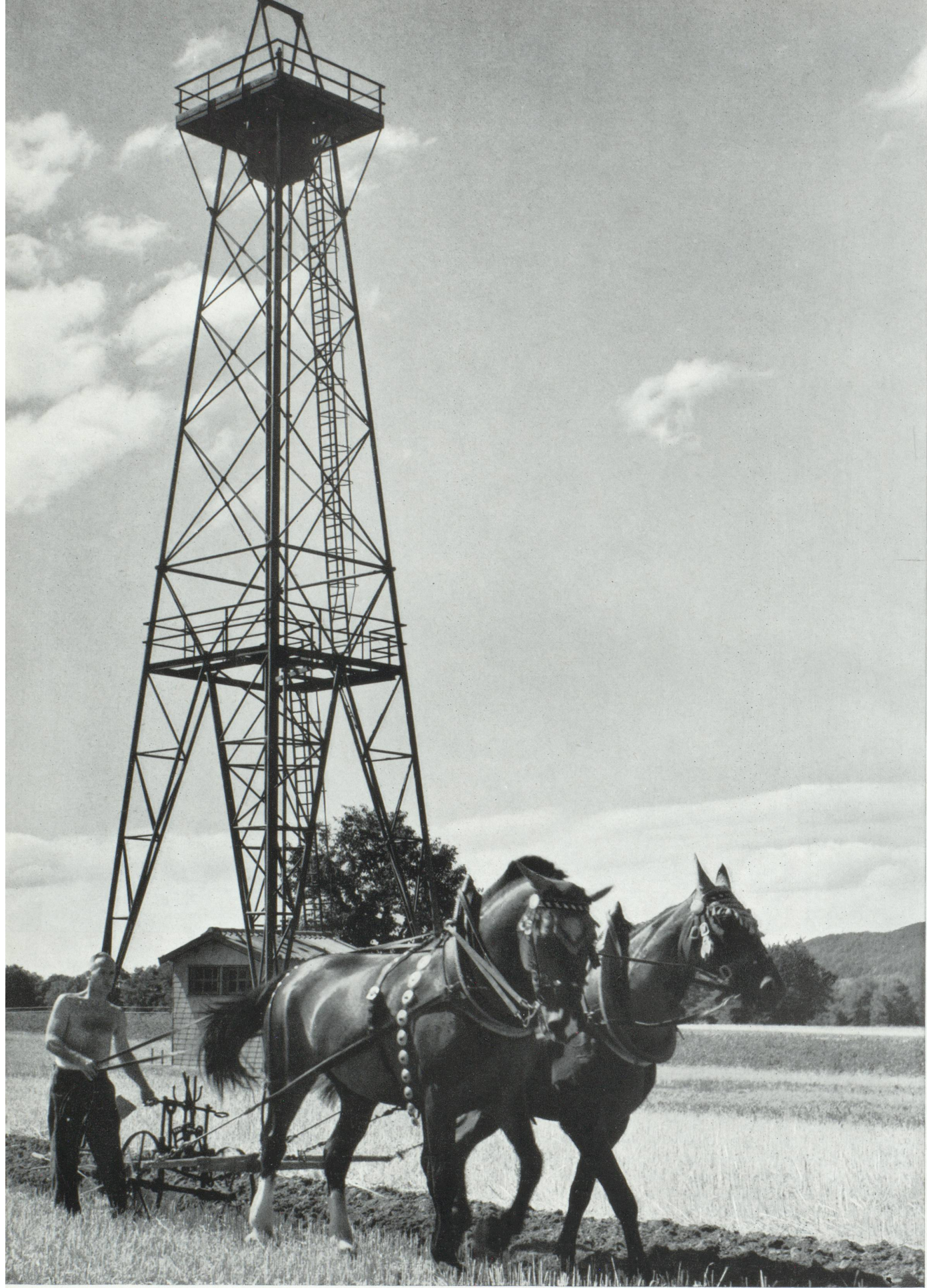


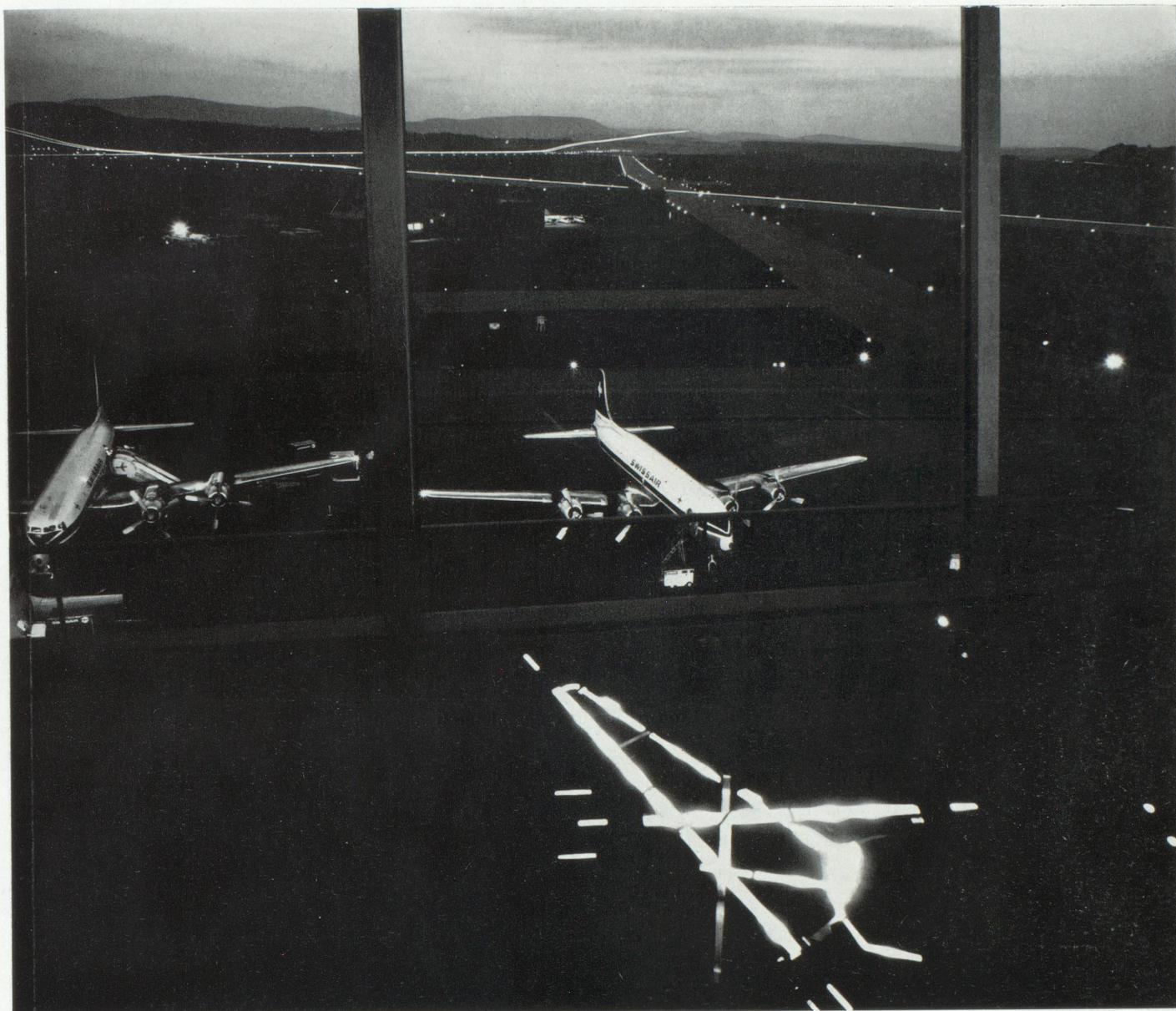
Lausanne sous la neige

cours du temps, sans rappeler même le Traité de Vienne qui considérait que la neutralité de la Suisse est « dans le véritable intérêt de l'Europe », parce qu'elle lui permettait d'être le lieu de rencontre de trois nations, parce qu'elle avait pour effet de placer hors des compétitions européennes les passages des Alpes, notons tout de même quelques faits de l'histoire contemporaine. Que ce soit en donnant sa caution d'objectivité et de sérénité à la Croix-Rouge, que ce soit en assumant en cas de rupture des relations diplomatiques et de guerre

la représentation des intérêts étrangers, la Suisse a été en mesure de rendre d'éminents services qui n'auraient pu être confiés à aucun autre pays. Ainsi, des hommes victimes des grandes catastrophes politiques ont pu être protégés. Ainsi, par dessus les barrières infranchissables des fronts, un minimum de relations humaines a pu être maintenu entre ceux qui étaient cruellement séparés. Ce n'est certes pas rien d'avoir été le dépositaire vigilant de tant d'espoirs et d'avoir pu si souvent veiller à leur réalisation. Ce n'est certes pas rien que d'avoir

conservé jalousement ces quelques bases sur lesquelles, au lendemain des plus cruelles ruptures et au moment des reconstructions nécessaires, il a été possible de renouer de nouveaux contacts. Tout cela a été fait dans l'intérêt d'autrui. On ne s'en targue pas. Toutefois, quand nous voyons qu'une fois de plus on a tendance dans certains milieux à assimiler à une attitude strictement négative la volonté helvétique de suivre un destin partiellement séparé, quand d'aucuns se montrent oublieux, on est bien forcé de rafraîchir quelques mémoires.





Ci-dessus : la Suisse a besoin d'avoir ses portes ouvertes sur le monde

Ci-contre : quoiqu'en laisse supposer cette photo le sol de la Suisse est pauvre

Après la guerre, la Suisse, sans doute pour servir ses propres intérêts, mais aussi pour démontrer son souci de solidarité, a adhéré à toutes les organisations techniques internationales qui furent instituées sous le patronage de l'O.N.U. Dans les unes et les autres, elle a joué un rôle actif. On lui a fait grief à l'époque de ne pas adhérer à l'O.N.U. elle-même. Mais il est venu un jour où les dirigeants de celle-ci, et très particulièrement M. Hammarskjöld, ont été fort heureux de recourir aux services, discrets mais efficaces, d'un pays dont

la totale indépendance politique représentait un gage fort précieux d'impartialité. On citera simplement quelques noms caractéristiques : Suez, Algérie, Tunisie, Cuba, Congo. A cet égard, l'attitude des pays neufs, des pays ayant accédé récemment à l'indépendance, des pays du tiers monde, est caractéristique. Ils font à la Suisse un très large crédit. Pour deux raisons : parce que la Suisse n'a pas de passé colonial, mais aussi parce que la Suisse fédérale peut fournir certaines recettes pour faire vivre en harmonie des nations divisées en éléments eth-

niques différents et traditionnellement opposés. De n'appartenir à aucun grand bloc politique présente l'avantage de donner des garanties d'objectivité à ceux qui ont besoin de services désintéressés. Les Occidentaux qui vont proclamant que la Suisse doit obéir à l'évolution du temps présent et s'intégrer économiquement et politiquement à l'Europe, sans réserve ni nuances, ont-ils pensé à tout cela ?

Dans les derniers jours de novembre, parlant à Zurich, M. Hallstein déclarait que « la neutralité n'aura plus de





Ci-dessus : Suez, Algérie, Tunisie, Cuba, Congo, Égypte... Quelques noms parmi d'autres, qui évoquent l'action de la Suisse sur le plan international. Ici, à Genève, la délégation du G.P.R.A. avant son départ pour Évian. (Photo Jean Mohr)

Ci-contre, seront-ce les cloches de la paix ?

sens dans une future Europe fédérée». L'éminent diplomate allemand, prononçant ces paroles catégoriques autant que sommaires, jouait son rôle d'artisan de l'intégration européenne. Les doctrinaires n'aiment pas les exceptions. Mais nous osons penser que nous jouons notre rôle, quand nous rappelons que la Suisse, si soucieuse soit-elle de voir l'Europe s'organiser étroitement, répugne à abandonner les tâches internationales qui lui ont été confiées jusqu'ici, qui sont indispensables et dont on ne sait qui pourrait les assumer à l'avenir à sa place. Beaucoup de ceux qui nous

présentent aujourd'hui de changer résolument de cap, de faire de graves sacrifices d'indépendance politique sur l'autel de l'intégration, et qui trouvent insuffisante notre volonté d'aller très loin dans le droit sens de la coopération économique, seraient sans doute un jour ou l'autre les premiers à regretter qu'il n'y ait plus un petit pays à vocation spéciale, un petit pays qui — lorsque les autres s'affrontent, serrent les poings et cèdent à la violence — peut encore tendre des mains fraternelles.

Pierre BÉGUIN